



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 27 décembre 2018

Communiqué de presse

Fêtes de fin d'année : prudence sur les routes

À la veille des fêtes de fin d'année, la préfecture de la Martinique appelle les usagers de la route à une grande prudence et aux respects des règles de conduite afin de ne pas mettre leur vie ni celles des autres en danger.

Cette période, caractérisée par d'importants flux de circulation, est propice aux graves accidents de la route.

Il est demandé aux policiers et aux gendarmes de renforcer les contrôles routiers et d'assurer une présence particulièrement accrue la nuit du Nouvel an, aux moments des départs et des retours de soirée.

L'accent sera mis sur la répression des infractions liées à la vitesse, à l'usage du téléphone au volant et à la conduite sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.

Depuis le début de l'année, 21 personnes ont perdu la vie sur les routes du département. Le facteur humain (alcool, stupéfiant, vitesse, usage du téléphone, fatigue ou somnolence) reste l'une des causes principales de ces accidents.

Les règles de sécurité sur la route :

- Proscrire toute boisson alcoolisée avant de conduire ;
- Respecter les limitations de vitesse ;
- Respecter les distances de sécurité entre les véhicules ;
- Attacher la ceinture de sécurité à l'avant comme à l'arrière ;
- Ne pas téléphoner au volant ;
- Mettre et attacher le casque pour les deux-roues motorisés : conducteur et passager ;
- Porter des vêtements clairs et un équipement de visibilité pour être vu la nuit.

***Cette mobilisation s'adresse à tous, pour qu'aucune famille ne soit endeuillée.
Tous touchés, tous concernés, tous responsables.***

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972